

Cent douzième séance du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 27<sup>ème</sup> jour d'août 2007 et à laquelle sont présents :

**Présences :** Mesdames et messieurs les commissaires : Michel Aerts, Réjean Bessette, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Claudette Cardinal-Thibodeau, Huguette Cardinal, Josiane Fabry, Luc Mercier, Erminia Merlo, Suzanne Méthé, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Sylvie Rousselle, Denis Roy, Lise Soutière et Lynda Tessier.

Mesdames les commissaires parents : Johane Corbin et Manon Côté.

**Autres présences :** Madame Claude Boivin, directrice générale;  
Monsieur François Lafortune, directeur général adjoint;  
Monsieur Mario Champagne, secrétaire général;  
Monsieur Fernand Croisetière, directeur du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle;  
Madame Marie-Thérèse Delfosse, directrice du Service des ressources éducatives aux jeunes;  
Monsieur Jean-Paul Jacques, directeur du Service des ressources financières;  
Monsieur Marcel Landry, directeur du Service des ressources matérielles;  
Madame Katleen Loïselle, directrice du Service des ressources humaines;  
Monsieur Jean-Pierre Parent, directeur du Service des technologies de l'information.

**Absences :** Mesdames les commissaires : Magda Farès et Micheline Sauvé.  
Monsieur le commissaire : Yvon Pineault.

## **01. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Madame la présidente, Andrée Bouchard, ouvre la séance.

## **02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**HR 07.08.27**  
**001**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Retirer le point suivant :

8.4 Engagements (document séance tenante RH 07.08.27-08.4)

Ajouter les points suivants :

04.6 Mandat d'un commissaire.  
12.1 Sainte-Angèle-de-Monnoir.  
12.2 Richelieu

## **ORDRE DU JOUR**

- 01 - Présences et ouverture de la séance
- 02 - Adoption de l'ordre du jour
- 03 - Période de questions du public

- 04.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 18 juin 2007 (document SG 2007.08.27-04.1).
- 04.2 Adoption du procès-verbal de la séance d'ajournement du Conseil des commissaires du 3 juillet 2007 (document SG 2007.08.27-04.2).
  - Suivi aux procès-verbaux.
- 04.3 Correspondance.
  - 04.3.1 De monsieur Étienne Chabot, attaché politique de madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : accusé de réception de la résolution HR 07.06.18-033 (Réactions aux règles budgétaires 2007-2008 du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport).
  - 04.3.2 De madame Louise O'Cain, secrétaire administrative à la Direction générale de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu : accusé de réception de la résolution HR 07.07.03-050 relative au protocole d'entente avec la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu concernant l'accès à l'école Sacré-Cœur (Saint-Luc).
  - 04.3.3 De monsieur Claude Carette, Vice-président, Équipements métropolitains de l'Agence métropolitaine de transport : accusé de réception de la résolution HR 07.06.18-003 relatives aux voies réservées sur les ponts et de l'impossibilité de donner suite à la demande.
  - 04.3.4 De madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Approbation de l'ensemble des programmes d'études de la formation de base commune à la clientèle adulte.
- 04.4 Mot de la présidente.
- 04.5 Engagement (document DG 07.08.27-04.5).
- 04.6 Mandat d'un commissaire.
- 08.1 Démissions (document RH 07.08.27-08.1).
- 08.2 Congés sans traitement (document RH 07.08.27-08.2).
- 08.3 Retraite progressive (document RH 07.08.27-08.3).
- 09.1 Listes des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 20 juin 2007 pour un montant de 5 648 044,18 \$, vérifiée par monsieur Yvon Pineault (document RF 2007-08-27 09.1)
- 09.2 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 4 juillet 2007 pour un montant de 1 175 948,75 \$, vérifiée par madame Sylvie Rousselle (document RF 2007-08-27 09.2).
- 09.3 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 10 juillet 2007 pour un montant de 4 430 235,31 \$, vérifiée par madame Andrée Bouchard (document RF 2007-08-27 09.3).
- 09.4 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 15 août 2007 pour un montant de 5 354 681,72 \$, vérifiée par monsieur François Blais (document RF 2007-08-27 09.4).
- 10.1 Adjudication de contrat.
  - 10.1.1 Micro-ordinateurs portables (document RM 07.08.27-10.1.1).
  - 10.1.2 Mobilier de laboratoires 2<sup>ème</sup> cycle (document RM 07.08.27-10.1.2).
  - 10.1.3 Reconduction des contrats de berlines 2007-2008 (document RM 07.08.27-10.1.3).
  - 10.1.4 Achat d'un véhicule (camion type fourgon) (document RM 07.08.27-10.1.4).
- 10.2 Travaux réalisés durant la période estivale – état de situation.
- 11 - Commissaires parents.
- 12 - Autres sujets.
  - 12.1 Sainte-Angèle-de-Monnoir.
  - 12.2 Richelieu.
- 13 - Levée de la séance.

**Adopté à l'unanimité.**

### **03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucune question n'est adressée au Conseil des commissaires.

**04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 18 JUIN 2007 (document SG 2007.08.27-04.1).**

Chaque membre du Conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires tenue le 18 juin 2007 au moins six heures avant le début de la présente séance;

**HR 07.08.27**  
**002**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 juin 2007 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

**Adopté à l'unanimité.**

**04.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 3 JUILLET 2007 (document SG 2007.08.27-04.2).**

Chaque membre du Conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance d'ajournement du Conseil des commissaires tenue le 3 juillet 2007 au moins six heures avant le début de la présente séance;

**HR 07.08.27**  
**003**

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance d'ajournement du 3 juillet 2007 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

**Adopté à l'unanimité.**

**SUIVI AUX PROCÈS-VERBAUX**

Madame Claude Boivin, directrice générale, informe les membres du Conseil des commissaires des actes posés en suivi à la séance du 18 juin 2007 ainsi qu'à la séance d'ajournement du 3 juillet 2007.

**04.3 CORRESPONDANCE**

04.3.1 De monsieur Étienne Chabot, attaché politique de madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : accusé de réception de la résolution HR 07.06.18-033 (Réactions aux règles budgétaires 2007-2008 du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport).

04.3.2 De madame Louise O'Cain, secrétaire administrative à la Direction générale de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu : accusé de réception de la résolution HR 07.07.03-050 relative au protocole d'entente avec la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu concernant l'accès à l'école Sacré-Cœur (Saint-Luc).

04.3.3 De monsieur Claude Carette, Vice-président, Équipements métropolitains de l'Agence métropolitaine de transport : accusé de réception de la résolution HR 07.06.18-003 relatives aux voies réservées sur les ponts et de l'impossibilité de donner suite à la demande.

04.3.4 De madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport :  
Approbation de l'ensemble des programmes d'études de la formation de base  
commune à la clientèle adulte.

#### **04.4 MOT DE LA PRÉSIDENTE**

Madame Andrée Bouchard, présidente, informe les membres du Conseil des commissaires des activités auxquelles, elle et certains collègues, ont participé depuis la tenue de la dernière séance du Conseil.

#### **04.5 ENGAGEMENT** (document DG 07.08.27-04.5).

**HR 07.08.27**  
**004**

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Dominique Pratte soit engagée au poste de directrice adjointe à l'école Paul-Germain-Ostiguy, et ce, à compter du 6 août 2007.

Que conformément à l'article 24 de la politique locale de gestion, elle soit soumise à une période de probation d'un an.

**Adopté à l'unanimité.**

#### **04.7 MANDAT D'UN COMMISSAIRE**

Considérant l'article 193 de la Loi sur les élections scolaires, lequel stipule notamment que « *Le mandat d'un commissaire qui fait défaut d'assister à trois séances ordinaires consécutives du conseil des commissaires prend fin à la clôture de la première séance qui suit, à moins que le commissaire n'y assiste.* »;

Considérant que madame Micheline Sauvé fut absente aux séances ordinaires du Conseil des commissaires des mois d'avril, mai et juin derniers;

Considérant que l'article 193 de la Loi sur les élections scolaires prévoit également que « *Le conseil peut aussi, en temps utile, décréter que n'entraîne pas la fin du mandat du commissaire son défaut d'assister dû à un motif sérieux et hors de son contrôle et ne causant aucun préjudice aux électeurs de la commission scolaire ou de la circonscription de ce commissaire.* »;

Considérant les raisons justifiant les absences de madame Micheline Sauvé;

Considérant que le Conseil des commissaires juge que les absences de madame Sauvé ne cause aucun préjudice aux électeurs de la Commission scolaire ou de sa circonscription;

**HR 07.08.27**  
**005**

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

De décréter que les absences répétées et consécutives de madame Micheline Sauvé n'entraînent pas la fin de son mandat de commissaire, et ce, en raison du motif sérieux et hors de son contrôle qui les justifie.

**Adopté à l'unanimité.**

**08.1 DÉMISSIONS (document RH 07.08.27-08.1)**

HR 07.08.27  
006

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

Que la démission, pour le motif « retraite », de monsieur Pierre Buisson, directeur général, soit acceptée à compter du 24 août 2007.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 07.08.27  
007

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Mary Allen, enseignante à la Polyvalente Marcel-Landry, soit acceptée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2007.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 07.08.27  
008

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Jacynthe Cartier, agente de bureau classe 1 au Secrétariat général, soit acceptée à compter du 25 septembre 2007.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 07.08.27  
009

Il est proposé par madame Huguette Cardinal :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Ginette Dubé, enseignante à l'école Mgr-Euclide-Théberge, soit acceptée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2007.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 07.08.27  
010

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Noëlla Lachance, secrétaire d'école à l'école Marie-Derome, soit acceptée à compter du 15 août 2007.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 07.08.27  
011

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Claire Poiré, enseignante à l'école Mgr-Euclide-Théberge, soit acceptée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2007.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 07.08.27  
012

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

Que la démission, pour le motif « réorientation de carrière », de madame Suzanne Carreau, technicienne en service de garde à l'école Hamel, soit acceptée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2007.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 07.08.27  
013

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que la démission, pour le motif « réorientation de carrière », de madame Catherine de Lanux, psychoéducatrice à l'école Marguerite-Bourgeois, soit acceptée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2007.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 07.08.27  
014

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que la démission, pour le motif « réorientation de carrière », de madame Mélissa De Nitto, psychoéducatrice à l'école Saint-Alexandre, soit acceptée à compter du 19 juillet 2007.

**Adopté à l'unanimité.**

HR 07.08.27  
015

Il est proposé par madame Lise Soutière :

Que la démission, pour le motif « études », de madame Karine Smith, technicienne en éducation spécialisée, soit acceptée à compter du 3 août 2007.

**Adopté à l'unanimité.**

## **08.2 CONGÉS SANS TRAITEMENT (document RH 07.08.27-08.2)**

Considérant le motif « études »,

HR 07.08.27  
016

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2007 au 30 juin 2008 inclusivement, soit accordé à madame Vicky Surprenant, technicienne interprète à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot.

**Adopté à l'unanimité.**

Considérant le motif « réorientation de carrière »,

HR 07.08.27  
017

Il est proposé par monsieur Claude Monty :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 23 août 2007 au 15 août 2008 inclusivement, soit accordé à madame Josiane Nadeau, orthopédocogues à l'école Dr-Alexis-Bouthillier.

**Adopté à l'unanimité.**

### **08.3 RETRAITE PROGRESSIVE (document RH 07.08.27-08.3)**

**HR 07.08.27  
018**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Qu'une retraite progressive soit accordée à madame Linda Gagné, secrétaire de gestion au Service des ressources matérielles, selon les modalités définies ci-après :

- Plan de cinq ans débutant le 9 septembre 2007;
- Pourcentage du traitement : 80%.

**Adopté à l'unanimité.**

### **09.1 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 20 JUIN 2007 (document RF 2007.08.27-09.1)**

Dépôt de la liste des comptes à payer du 20 juin 2007 pour un montant de 5 648 044,18 \$, vérifiée par monsieur Yvon Pineault (document RF 2007-08-27 09.1).

### **09.2 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 4 JUILLET 2007 (document RF 2007.08.27-09.2)**

Dépôt de la liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 4 juillet 2007 pour un montant de 1 175 948,75 \$, vérifiée par madame Sylvie Rousselle (document RF 2007-08-27 09.2).

### **09.3 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 10 JUILLET 2007 (document RF 2007.08.27-09.3)**

Dépôt de la liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 10 juillet 2007 pour un montant de 4 430 235,31 \$, vérifiée par madame Andrée Bouchard (document RF 2007-08-27 09.3).

### **09.4 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 15 AOÛT 2007 (document RF 2007.08.27-09.4)**

Dépôt de la liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 15 août 2007 pour un montant de 5 354 681,72 \$, vérifiée par monsieur François Blais (document RF 2007-08-27 09.4).

## **10.1 ADJUDICATION DE CONTRAT**

### **10.1.1 MICRO-ORDINATEURS PORTABLES (document RM 07.08.27-10.1.1).**

CONSIDÉRANT la dérogation obtenue de la direction générale le 20 août 2007 quant à la politique d'acquisition de biens et services (RMP 01);

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions reçues :

**HR 07.08.27  
019**

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

D'entériner la décision d'adjuger au plus bas soumissionnaire conforme, Bell Solutions d'affaires, le contrat d'acquisition de 26 micro-ordinateurs portables et ses accessoires au montant de 35 250,70 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

### **10.1.2 MOBILIER DE LABORATOIRES 2<sup>ÈME</sup> CYCLE (document RM 07.08.27-10.1.2).**

CONSIDÉRANT la dérogation obtenue de la direction générale le 21 août 2007 quant à la politique d'acquisition de biens et services (RMP 01);

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions reçues :

**HR 07.08.27  
020**

Il est proposé par madame Lise Soutière :

D'entériner la décision d'adjuger au plus bas soumissionnaire conforme, Tenaquip, le contrat d'acquisition du mobilier de laboratoire 2<sup>ème</sup> cycle au montant de 21 646,40 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

### **10.1.3 RECONDUCTION DES CONTRATS DE BERLINES 2007-2008 (document RM 07.08.27-10.1.3).**

**HR 07.08.27  
021**

Il est proposé par madame Claudette Cardinal-Thibodeau :

D'autoriser la reconduction des contrats de berlines pour l'année 2007-2008 en ajoutant une indexation de 2,01 % aux coûts de 2006-2007, selon la liste suivante :

**Adopté à l'unanimité.**

### **10.1.4 ACHAT D'UN VÉHICULE (CAMION TYPE FOURGON) (document RM 07.08.27-10.1.4).**

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions reçues :

**HR 07.08.27  
022**

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Pie-IX Dodge Chrysler, le contrat pour l'acquisition d'un camion fourgon neuf (année 2007) Dodge Sprinter 2500, au montant de 44 114,00 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

## **10.2 TRAVAUX RÉALISÉS DURANT LA PÉRIODE ESTIVALE – ÉTAT DE SITUATION.**

Monsieur Marcel Landry dresse un bref bilan des travaux réalisés aux établissements de la Commission scolaire durant la période estivale, soit plus de 150 projets dont 80 de travaux majeurs, pour un investissement total d'environ 6 millions de dollars.

La majorité des projets seront complétés pour la rentrée des élèves. Quant aux travaux en cours, ils n'auront pas d'impact sur le début des classes.

## **11. COMMISSAIRES PARENTS**

Madame Manon Côté mentionne que la dernière rencontre de l'actuel Comité de parents de la Commission scolaire se tiendra, le mardi 4 septembre prochain.

Elle rappelle l'importance pour les parents, d'assister à l'assemblée générale annuelle des parents qui se tiendra dans chacune des écoles avant le 30 septembre.

## **12. AUTRES SUJETS**

### **12.1 SAINTE-ANGÈLE-DE-MONNOIR**

Madame Huguette Cardinal manifeste son désaccord quant au transfert de deux élèves du préscolaire de l'école Jeanne-Mance de Sainte-Angèle-de-Monnoir vers l'école Notre-Dame-de-Fatima à Marieville.

#### **Départ de monsieur Michel Aerts et de madame Lise Soutière à 21 h 15.**

Considérant le transfert de deux élèves du préscolaire de l'école Jeanne-Mance de Sainte-Angèle-de-Monnoir vers l'école Notre-Dame-de-Fatima à Marieville;

Considérant les dispositions prévues à la politique d'admission et d'inscription des élèves de la Commission scolaire;

Il est proposé par madame Huguette Cardinal :

De déroger à la politique d'admission et d'inscription des élèves en vigueur à la Commission scolaire, pour faire en sorte que les deux élèves du préscolaire résidants dans le bassin géographique de l'école Jeanne-Mance fréquentent ladite école et que la Commission scolaire mette à la disposition de l'enseignante une ressource de soutien appropriée.

Madame Lynda Tessier demande le vote sur cette proposition :

A voté pour :

Madame Huguette Cardinal.

Ont voté contre :

Mesdames et messieurs : Réjean Bessette, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Claudette Cardinal-Thibodeau, Josiane Fabry, Luc Mercier, Erminia Merlo, Suzanne Méthé, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Sylvie Rousselle, Denis Roy et Lynda Tessier.

**Rejeté à la majorité.**

**12.2 RICHELIEU**

Madame Huguette Cardinal décide de retirer ce point qu'elle avait demandé d'inscrire à l'ordre du jour.

**13. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**HR 07.08.27**  
**024**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit levée.

**Adopté à l'unanimité.**

---

**LA PRÉSIDENTE**

---

**LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**